



VILLE DE SOLLIES PONT

EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 18 mai 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	32

Date de la convocation
11 mai 2017

Date d'affichage
11 mai 2017

Objet de la délibération
*Direction générale des
services – Secrétariat de la
direction générale – Election
d'un nouveau membre au
sein de la commissions
municipale au personnel,
aux technologies nouvelles
et aux affaires générales
suite à la nomination d'un
conseiller municipal*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille dix-sept, le dix-huit mai deux mille dix-sept, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, FINO Joseph, LAKS Joëlle, CAPELA Marie-Pierre, SMADJA Marie-Aurore, FOUCOU Roseline, BELTRA Sandrine, LE TALLEC Jean-Claude, TREQUATTRINI Pascale, PICOT Joël, BORELLI Huguette, RE Daniel, CHAOUCHE Dalel, BIAU Joël, DELGADO Alexandra, GANDIN Frédéric, BERTRAND Huguette, ZUCK Bernard, CREMADES Laurence, BESSET Monique, LAUNAY Michel, GRISOLLE René, DAVIGNON Jacques, LUNGERI Carine, MAESTRACCI Sylvie

Procurations :

BOUBEKER Patrick donne procuration à DUPONT Thierry,
CHEVROT Régis donne procuration à LUNGERI Carine,
MAIRESSE Aude donne procuration à GRISOLLE René

Absents :

MANDON-BONHOMME Céline

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Joëlle LAKS est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Monsieur Marc MERMET-MEILLON, conseiller municipal a présenté, par lettre en date du 11 avril 2017, sa démission.

Conformément à la réglementation, monsieur Marc MERMET-MEILLON étant élu sur la liste « Continuons tous ensemble pour Sollies-Pont », le suivant de cette liste est appelé à remplacer le conseiller démissionnaire.

Ainsi, monsieur Michel LAUNAY, suivant sur la liste, a accepté d'intégrer le conseil municipal.

La démission en tant que conseiller municipal de monsieur Marc MERMET MEILLON entraine donc une vacance de siège au sein de la commission municipale au personnel, aux technologies nouvelles et aux affaires générales.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-4 ;

CONSIDERANT que monsieur Marc MERMET-MEILLON a démissionné de son poste de conseiller municipal le 11 avril 2017;

CONSIDERANT que monsieur Michel LAUNAY, suivant de liste, a accepté de siéger au conseil municipal ;

CONSIDERANT qu'il convient de remplacer monsieur Marc MERMET-MEILLON par Monsieur Michel LAUNAY au sein de la commission municipale au personnel, technologies nouvelles et affaires générales.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **PREND ACTE** de la nouvelle composition de cette commission municipale au personnel, aux technologies nouvelles et aux affaires générales :

- Madame Joëlle LAKS
- Monsieur Jean-Claude LE TALLEC
- Monsieur Jean-Pierre COIQUAULT
- Madame Marie-Pierre CAPELA
- Monsieur Joël BIAU
- Monsieur Bernard ZUCK
- Monsieur Michel LAUNAY
- Madame Sylvie MAESTRACCI
- Madame Carine LUNGERI
- Monsieur René GRISOLLE

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le **23 MAI 2017**
et publication ou notification du **24 MAI 2017**

